



**En vertu de l'article L5211-10 du Code Général
des Collectivités Territoriales**

DECISION DU PRESIDENT

Le Président,

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10,
VU la délibération du Conseil Communautaire du 16 avril 2026 portant délégation de pouvoirs au Président,
VU l'offre de prêt établie par la Caisse d'Epargne en date du 17 juin 2026

DECIDE

Article 1 : de contracter auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt d'un montant de 2 000 000,00 euros ayant pour objet d'assurer le financement des investissements du Grand Dole

Article 2 : de souscrire auprès de la Caisse d'Epargne un contrat de prêt d'un montant de 2 000 000,00 euros constitué d'une ligne de prêt dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- Montant du prêt : 2 000 000 Euros (deux millions d'euros),
- Durée du contrat de prêt : 15 ans,
- Périodicité : Trimestrielle
- Marge : 1,10%
- Taux appliqué : Taux du Livret A + Marge. A titre indicatif, le taux de rémunération du livret A en vigueur à ce jour est égal à 1,5%
- Remboursement anticipé : Partiel ou total à chaque échéance moyennant une indemnité de 5% du capital remboursé
- Passage à taux fixe : Possible en totalité à une date d'échéance sans pénalité
- Calcul des intérêts : Préfixés (base exact/360)
- Frais de dossier : 0,10% déduit du premier déblocage des fonds
- Objet du contrat de prêt : financement du programme d'investissement 2026

Article 3 : dit que la dépense prévisionnelle est imputée au budget 2026

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services Communautaires et Madame la Directrice des Finances sont chargés de l'exécution de la présente décision, dont copie sera diffusée aux services suivants :

- ☐ Direction des Finances : 1
- ☐ Trésorerie : 1
- ☐ Moyens Généraux : 1
- ☐ Caisse d'Epargne Bourgogne – Franche Comté: 1

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

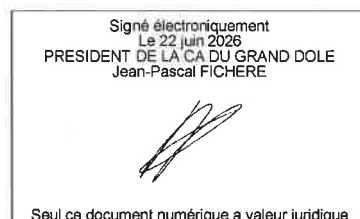
Références

N° 38/26

Date d'affichage: 22/06/2026

Objet

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 2 000 000,00 euros auprès de la Caisse d'Epargne.



Fait à Dole,

Le 19/06/2026

Le Président,

Jean-Pascal FICHÈRE



Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20260622-38-26-AU
Date de réception préfecture : 22/06/2026